ALCOOL-INFO

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

AIDER MON PÈRE EN PLEIN DÉNI

Par Profil supprimé Postée le 19/09/2018 08:26

Bonjour,

J'ai 29 ans et mon père est alcoolique depuis toujours. Mes parents ce sont séparés quand j'avais 3 ans, il a été hospitalisé mais sans résultat.

Depuis 20 ans il vit chez sa mère et ne travaille pas. Il a 59 ans et ça devient un enfer pour ma grand-mère.

Je le voit de temps en temps et par téléphone.
Pour lui il n'est pas malade et n'a aucun problème avec l'alcool.
Bien au contraire c'est quand il boit pas qu'il se sent mal.
Il refuse donc de se soigner.

Il ne boit jamais d'eau, que du vin. Il fume et mange très peu.

Ma grand-mère est sous traitement pour sa tension depuis que ces crises ce sont intensifiés. Elle prend des risques pour sa vie mais refuse de le mettre à la porte.

Je crains pour la vie de ma grand-mère et pour ma vie (fils unique) une fois qu'elle ne sera plus là.

Quand j'aborde l'alcoolémie il hurle encore plus, s'il refuse de se soigner quoi faire ?
Le laisser dans la rue et attendre qu'il meurt ?

Il ne tient plus debout et son médecin lui donne que des compléments alimentaires.

Je suis désemparé je ne sais pas quoi faire.

Avez-vous une solution ?

Mise en ligne le 21/09/2018

Bonjour,

Vous décrivez une situation préoccupante tant pour votre père que pour votre grand-mère ou vous-même et nous comprenons bien votre désarroi.

Nous savons combien il peut se révéler difficile d'aider une personne dans le déni d'une consommation problématique. Concernant ce déni, il nous semble important de réfléchir aux raisons qui peuvent le motiver. Est-ce la honte, la peur du jugement, la culpabilité ou encore une représentation personnelle dévalorisante de "l'alcoolisme",... Autant de réponses qui pourraient peut-être vous permettre de mieux comprendre et de ne plus aborder le dialogue sous l'angle de la consommation puisqu'elle génère de l'agressivité et une rupture de dialogue mais peut-être davantage sur les raisons qui conduisent votre père à consommer.

Votre père dit n'avoir aucun problème avec l'alcool, bien au contraire c'est quand il ne boit pas qu'il se sent mal. Il n'est pas rare d'observer ce décalage important entre usager et entourage. En effet, là où l'entourage voit dans cette consommation un, voire des problèmes liés aux conséquences de celle-ci, l'usager y voit lui une solution, parfois la solution à ses propres problèmes.

En effet, une dépendance ne s'installe pas par hasard et on peut penser que cette consommation est venue à un moment de la vie de votre père comme une réponse à un mal-être, une souffrance liée à un ou plusieurs éléments de sa vie, sur le plan familial, social, professionnel ou affectif,….

L'identifier peut permettre d'aborder la question de la nécessité d'une prise en charge non plus sur la question de l'alcool mais sur celle d'un besoin de soutien pour aller mieux, pour retrouver du sens à sa vie, cela dans un contexte de non-jugement, de compréhension d'un mal-être, d'une inquiétude pour lui et d'une volonté de l'aider. (voir lien ci-dessous).

S'il refuse la prise en charge, il n'est pas possible de l'y contraindre sur la question de l'addiction ; vous pouvez alors lui demander si vous pouvez l'aider et de quelle façon vous pouvez le faire, lui dire que vous êtes là ; il est ensuite important, tout difficile que cela puisse être, d'accepter de ne pas pouvoir faire pour lui, à sa place.

Concernant la situation de votre grand-mère et la vôtre, il nous semble essentiel de vous rapprocher d'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui proposent des consultations confidentielles et gratuites pour les usagers mais qui viennent également en soutien à l'entourage.

Les professionnels sont des professionnels de soins mais également des travailleurs sociaux spécialisés sur la question des addictions et de ses conséquences. Ils pourraient vous aider et vous soutenir dans la réflexion, dans la manière d'aborder les choses en prenant du recul sur la situation et la recherche de solutions afin de vous préserver vous et votre grand-mère.

Il existe des CSAPA dans tous les départements, ne disposant d'aucune information sur votre lieu de résidence, vous trouverez un lien ci-dessous qui vous permettra d'effectuer une recherche via notre site.

Si évoquer la situation sous forme d’échanges vous semble pertinent, vous pouvez nous contacter 7 jours/7 de 8h à 2h au 0980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ou par chat de 14h à minuit.

Bien cordialement

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service
- Comment aider un proche
- Comment me faire aider